

libres. Mais les jours ne lui suffisaient pas. Elle passait au pied du tabernacle une partie des nuits qui n'étaient point prises par quelque course apostolique ; du jeudi soir au vendredi matin, elle ne le quittait pas. Malgré son soin à se cacher, il arriva plus d'une fois que les élèves surprirent leur maîtresse dans ses épanchements silencieux. Parfois la propre nièce de Julie, devenue sa pensionnaire, s'endurcissait à se lever la nuit, descendait sur la pointe des pieds et regardait à travers les fentes de la porte. "Vraiment, disait-elle ensuite, ma tante est une sainte."

Lorsque partout ailleurs des centaines d'hommes et de femmes payaient de leur liberté, souvent de leur tête, l'hospitalité qu'ils offraient aux prêtres, ou même une simple marque d'attachement à la religion, il est tout à fait remarquable et providentiel que jamais l'on n'ait eu à déplorer, sous ce toit privilégié, la moindre violence ou profanation, malgré les visites domiciliaires qui s'y effectuèrent à plusieurs reprises. Chaque fois, on allait, on fouillait partout. L'entrée de l'oratoire ne se pouvait dissimuler et cependant demeurait comme inaperçue. "J'étais sûre que les gens envoyés pour perquisitionner n'y pénétreraient pas, disait Julie. Je tournais le dos à la porte de l'asile sacré, et pendant que je faisais mes politesses aux agents du pouvoir, intérieurement je disais à Celui qui l'habitait : De grâce, Seigneur, gardez vous-même votre tabernacle ! Ne permettez pas qu'il soit profané, ou qu'il ne le soit qu'après que j'aurai versé jusqu'à la dernière goutte de mon sang !"

Une nuit, le prêtre venait de terminer la messe, quand surgirent les sinistres visiteurs. A peine a-t-il le temps de se blottir à côté de l'autel. "Dis donc, citoyenne, où est le calotin qui était là tout à l'heure ? — Cherchez bien, Messieurs," répond Julie tout en prenant son poste de garde. La maison est parcourue, scrutée dans tous ses coins et recoins ; ils ne découvrent rien. "Allons, dit l'un, laissons-la tranquille. Elle fait du bien à nos enfants, et ne se mêle de faire de mal à personne. Partons." Et ils partirent.

"Les prêtres que l'on poursuit, lisons-nous dans le décret de béatification, et ceux qui fuient vers l'exil, trou-